L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 NOVEMBRE 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIKET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; Par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $2 50 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertion ne sera pas fixé seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 11 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par E. Bariff, à 10 heures, sur les lieux, au No 81 de la rue Carondelet—Un lot de meubles et effets.

Par Vincent & Co, à 10 heures, au magasin des importateurs MM. Dumas frères, 35 rue de Chartres—Grande vente importante et à crédit de draps et casimirs fins français, soieries à doublures, velours, doeskins, étoffes à gilets de dessous, et toute espèce d'étoffes de tailleur.

Par Louis Stern & Bros, à 10 heures, à leur salle d'encan, coin Magasins et Gravier—600 caisses bottes, souliers et brodequins, et 500 lots chapeaux fins pour hommes et jeunes garçons.

Par O. Léaumont, à 10 heures, à sa salle d'encan, rue de Chartres—400 caisses bottes, souliers et chapeaux, habillements d'hiver et articles de toilette.

Par Eugène Tourné, à 10 heures et demie, 25 rue de la Vieille Levée—Vin rouge et blanc en barriques, demi-barriques et en caisses, eaux-de-vie, absynthe, kirsch, vermouth, truffes, petits pois, pâtés, fruits au jus, &c.

Par J. Dejan Jr, au No 143 de la rue Gravier, coin Carondelet—Meubles et pianos.

Par Rene Gutierres, au No 243 de la rue Poydras, près Cirque—Fonds d'un magasin de variétés, marchandises sèches, mercerie, &c.

Par Hoffman, Marks & Co. au No 26 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, marchandises avariées.—A 1 heure: Deux caisses d'indiennes avariées.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, articles de fantaisie, chapeaux, bonneterie, &c.

☞ Achetez vos comporters et encoignures chez M. Ernest Turpin, 23 Vieille-Levée.

ATTENTION!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 10½ heures A. M., sur les lieux, au No 81, rue Carondelet, Premier District, à l'adjudication d'un lot de meubles, &c. Aussi, un grand coffre-fort.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente de vins en barriques et en caisses, eaux-de-vie, absinthe, petits pois, fruits au jus et à l'eau-de-vie, et qui aura lieu ce matin, à 10 heures, au magasin No 25, rue Vieille Levée. Vente positive par Eugène Tourné, encanteur.

Beaux draps à l'encan.—L'attention des marchands de la ville et de la campagne est appelée sur la grande vente à crédit de magnifiques draps français de luxe, casimirs, articles pour les tailleurs, etc., faite par MM. Dumas frères, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, par le ministère de MM. Vincent & Co., encanteurs, rue de Chartres No 35, pour cause de liquidation. Voyez l'annonce.

Chaussures à l'encan.—Aujourd'hui, 11 du courant, à 10 heures précises du matin, MM Louis Stern & Bros., vendront dans leur salle d'encan de la rue des Magasins, No. 35 et de la rue Gravier, No. 96, 800 caisses de bottes, souliers et brodequins et 500 lots de chapeaux fins pour hommes et jeunes garçons. Nous recommandons aux marchands de la ville et de la campagne ce double assortiment qui a été composé tout exprès pour le commerce de ce pays. La vente se fera sans réserve. Autre raison pour y assister.

Meubles et Pianos à l'encan.—Les meubles de diverses résidences, déménagés pour la commodité de la vente, seront offerts à l'encan par M. J. Déjan Jr., aujourd'hui, à 11 heures du matin, dans sa salle d'encan de la rue Gravier, No. 143, au coin de la rue Carondelet. Voyez l'annonce.

Deuxième Page.

On trouvera à la deuxième page le Bulletin Financier, le Bulletin Commercial, le Marché aux Bestiaux et le Mouvement du Port.

Deux Discours.

Le 4 novembre il y a eu à Galena, Illinois, résidence du général Grant, une démonstration en l'honneur de la nomination de Grant comme Président. En réponse aux manifestations de la foule, le général a prononcé le discours suivant:

Amis et concitoyens de Galena:—Je vous remercie pour cette marque additionnelle de votre bienveillance. Je suppose que ce qu'on connaît du résultat de l'élection suffit pour indiquer celui à qui il échéera d'administrer les affaires de la nation pendant les quatre années à venir. Je suppose qu'il n'y a pas d'égoïsme de ma part à dire que le choix est tombé sur moi. Je comprends toute la responsabilité de la position, mais je l'accepte sans crainte, si je puis avoir le même appui qui m'a été donné jusqu'à présent. Je vous remercie ainsi que je remercie tous ceux qui ont combattu ensemble dans cette lutte—lutte dans laquelle vous êtes tous intéressés personnellement autant et peut-être plus que je ne le suis. Je suis maintenant l'occupation de votre dire adieu, car je pars demain pour Washington, et je ne verrai probablement qu'un petit nombre d'entre vous d'ici à quelques années, bien que ce serait un grand plaisir pour moi de faire un pèlerinage annuel à un endroit où je me suis plu autant depuis quelques années.

Ce discours est loin d'être remarquable par le fond ou par la forme, mais on peut y signaler l'absence de tout sentiment inconvenant ou de toute récrimination malséante contre ceux qui ont combattu l'élection de l'orateur. Le vice président élu, M. Schuyler Colfax n'a observé ni la même retenue, ni la même circonspection, dans un discours qu'il a prononcé le 5, à Pittsburg; il a eu le mauvais goût d'exhaler des sentiments haineux, dont l'expression était plus que déplacée au lendemain d'une victoire électorale, que M. Colfax n'eût certainement pas gagnée si son nom n'eût pas suivi celui du général Grant.

Après avoir dit que l'élection avait démontré que les lois de reconstruction n'étaient ni inconstitutionnelles, ni révolutionnaires, ni nulles, comme le prétendait le programme démocratique—conclusion que nous sommes loin d'admettre—M. Colfax a pris en ces termes la défense des carpet-baggers:

Le second principe qui a été réglé par le vote populaire est que tout homme a le droit d'aller au Sud ou au Nord, à l'Est ou à l'Ouest, tant qu'il sera dévoué aux principes de notre drapeau, et d'être protégé contre tout outrage ou tout dommage. Aujourd'hui, la seule place dans ce vaste pays où on ne puisse pas chanter des chants de bataille de la guerre, tels que "Down with the traitor and up with the stars," est dans les campagnes arrosées de sang du Sud, où vos soldats sont tombés.

Ainsi, tandis que dans une autre occasion le général Grant invite les citoyens qui avaient mis pour le recevoir leurs anciens uniformes à les déposer et à ne pas raviver les souvenirs de la guerre, M. Colfax, qui s'est glissé à la vice présidence derrière les talons du vainqueur de Richmond, n'a qu'un désir à manifester, c'est qu'on aille faire entendre aux oreilles des vaincus des chants de guerre qui seraient une lâche insulte à leur adresse. Voilà comment M. Colfax entend restaurer l'Union et cimenter les liens qui doivent rattacher les unes aux autres les différentes sections du pays. Un peu plus loin, il lance quelques sarcasmes à l'adresse de certains démocrates—autre preuve de bon goût et de générosité!

Nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il y a un abîme entre les sentiments qui animent le prochain Président et ceux que M. Colfax et autres fanatiques du parti radical n'ont pas la pudeur de voiler.

L'ÉLECTION EN LOUISIANE.

L'élection du 3 novembre s'est passée dans toutes les paroisses de la Louisiane avec une tranquillité parfaite.

A St. Jacques les nègres après avoir été voter pour Grant et Colfax se sont remis à l'ouvrage, et ils témoignent chaque jour de plus en plus le désir de se rapprocher de leurs anciens maîtres et de les prendre dorénavant pour guides et pour conseillers. Ils disent qu'ils ont dû voter pour Grant parce qu'ils y étaient engagés par un serment terrible, mais que maintenant ils sont libres et qu'ils voteront comme ceux qui les emploient.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*:

L'élection du 3 s'est passée en notre paroisse dans l'ordre le plus parfait, selon toutes les données que nous avons reçues. Nulle part le moindre petit désordre. Tous les votans ont pu se rendre aux polls et voter sans obstacle. Le résultat paraîtra sans doute extraordinaire, et ce n'est pas étonnant, car il est aussi surprenant pour nous que pour ceux qui sont étranger à notre Paroisse. En effet, dire que sur 1,537 votes aucun n'a été donné à Grant et Colfax mais tous unanimement à Seymour et Blair, c'est une chose qui surpasse l'imagination dans les circonstances actuelles. Ce n'est pas non plus que les tickets radicaux manquassent sur la table des commissaires d'élection, et cependant personne n'en a fait usage.

Nous lisons dans le *Courrier du Têche*:

Le jour de l'élection tous les nègres de la paroisse, à l'exception d'une cinquantaine, étaient tranquillement occupés à ramasser du coton, à couper du bois, à abattre des cannes, ou à faire quelqu'autre ouvrage. Les affranchis de chez nous prétendent qu'ils ont assez de la politique, et qu'ils ne veulent plus s'en mêler, mais qu'ils sont entièrement dégoûtés du radicalisme et qu'ils sont bien décidés à l'abattre s'il osait encore se montrer au milieu d'eux. Ils ont complètement recouvré la raison. Ils comprennent enfin leur véritable intérêt et ils semblent résolus à laisser les blancs gouverner le pays. Ils désirent la paix, mais non la paix telle que Grant la leur promet.

Les journaux des autres paroisses constatent le calme et la tranquillité qui a présidé à l'élection.

Vins de France.—Nous appelons l'attention du commerce sur les annonces de la maison C. Cavaroc, 5 Passage de la Bourse. La marque de Champagne "J. Roussillon & Co" prend faveur sur notre place et nous la recommandons aux amateurs. La maison Cavaroc vient de recevoir divers envois des meilleurs crûs de Bourgogne "Nuits, Romanée, Chambertin et Clos Vougeot," et différents vins du Midi et de Bordeaux de marques fort appréciées.

Gants! Gants!—Voici une occasion comme il ne s'en présentera peut-être plus de cet hiver pour acheter des gants. MM. Lion & Pinsard, rue du Canal 153, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils ont à vendre pour hommes des gants à 25 cents la paire et des gants Jouvin, noirs et paille, de première qualité pour $1 la paire, et en outre un assortiment très nouveau de chemises, caleçons, gilets de peau, mouchoirs, cravates, etc., etc., le tout à bon marché. 11 et 13

Charbon. Charbon.—La maison W. G. Coyle & Co., délivrent dans toutes les parties de la ville, du bon charbon de Pittsburg, à 75 cts le baril, du Cannel anglais à $1 60 et de l'Anthracite, à $10 par tonneau. Il y a longtemps que ces trois sortes de charbons ne s'étaient pas vendus à si bon marché. Bureau, rue Gravier 138 et chantiers, encoignure Magasins et Girod et Julie et Water.

Belles Marchandises.—Nous engageons les belles dames et toutes les clientes élégantes de la rue du Canal à s'arrêter devant les splendides magasins de M. Ryback (No 149), qui a su y réunir toutes les magnificences de toilette imaginables. Elles y verront des manteaux, des soieries, des châles et des robes de tous les genres et de tous les goûts. Ce stock est un des plus variés, des plus riches et des plus complets qui aient peut-être jamais été importés en cette ville, et ce qui lui donne un avantage immense en ce moment, c'est que tout nouveau et tout brillant qu'il est, les prix n'en seront pas moins de beaucoup réduits et accessibles à toutes les bourses. 3

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de *cinquante-cinq* piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

LES GENERAUX ESPAGNOLS ET LA PRESSE FRANÇAISE.

Les généraux qui ont fait la révolution espagnole paraissent se préoccuper singulièrement de ce que pensent d'eux les journaux parisiens. Nous avons déjà donné une lettre de Prim au *Gaulois*, une du même à la *Presse*, il en a adressé une troisième à la *Liberté*. De son côté le général Serrano a écrit au *Gaulois*. Voici ces deux lettres:

A monsieur Emile de Girardin.

Mon cher et bon ami,

"Vous m'adressez, dans votre journal la *Liberté*, une lettre commentant celle que j'ai écrite à MM. Henri de Pène et Edmond Tarbé, directeurs du *Gaulois*.

"Bien que vous ayez omis de me l'adresser directement, j'attache trop d'importance aux questions que vous y traitez pour me dispenser d'y répondre.

"Vous dites que renverser est chose facile et que la rapidité de notre émancipation n'est pas une exception dont nous devions nous énorgueillir; vous citez à l'appui l'exemple de vos révolutions de 1830 et de 1848. Je n'ai revendiqué aucun genre de supériorité pour notre révolution; je me suis borné à constater qu'elle s'est accomplie avec ordre et sans grande effusion de sang, ce qui fait l'éloge du peuple espagnol, aussi généreux que méconnu.

"Vous me demandez ensuite si je crois que la liberté ait gagné quelque chose en France par le renversement de Charles X et par celui de Louis-Philippe. Je n'ai pas à me prononcer sur ce sujet; du reste les circonstances et ma position me feraient un devoir de m'abstenir.

"Je suis d'accord avec vous: il faut remplacer vite ce que l'on a renversé; mais je ne crois pas que vous tiriez de ce principe un prétexte pour nous accuser d'imprévoyance, en alléguant que nous ignorions la veille ce que nous voulions fonder le lendemain.

"Nous savions ce que nous renversions: un pouvoir arbitraire, qui violait constamment la loi fondamentale; nous savions ce que nous voulions mettre à la place: un pouvoir libéral, monarchique et constitutionnel, nous en rapportant cependant à la décision de la souveraineté nationale. Seulement, vous confondez ce qui est immuable avec ce qui est accidentel, et vous me faites un injuste reproche quand vous dites qu'aucun de nous n'a pensé à l'avance à un candidat désigné pour le trône. J'ai contribué de toutes mes forces au renversement d'une dynastie que je savais incompatible avec la liberté de ma patrie, mais je n'ai jamais songé à imposer à mes concitoyens un monarque de mon choix. Je suis et serai le défenseur d'un principe; je ne suis point le représentant de tel ou tel prince.

"Je n'examinerai pas la proposition de l'appel aux Chambres élues par le pouvoir déchu pour désigner le gouvernement révolutionnaire, elle me paraît paradoxale et peu en harmonie avec votre esprit si net et si pratique.

"Où voyez-vous l'incompatibilité que vous dites exister entre les cris: *A bas les Bourbons!* et: *Vive la monarchie constitutionnelle!* Je les croyais, au contraire, synonymes.

"Vous prétendez que le peuple espagnol ne trouvera ni en Portugal, ni en Italie, ni en France, ni en Angleterre, un prince qui consente à occuper le trône d'Espagne. Vous pouvez avoir raison, mais qui vous dit cependant que la justesse de vos informations d'aujourd'hui ne sera pas démentie par les événements de demain? L'histoire est remplie de surprises de ce genre. Pour moi, j'ai la confiance que l'Espagne rencontrera un prince digne d'elle.

"Vous relevez aussi l'expression "*constitués*," dont je me suis servi dans ma lettre au *Gaulois*; vous m'avez mal compris ou je me suis mal expliqué. J'entendais dire que nous avions franchi la période de lutte armée; que nous possédions un gouvernement régulier, quoique provisoire, et non pas que nous fussions arrivés à notre constitution définitive.

"Abordons maintenant le point capital de votre lettre. Après m'avoir reproché de témoigner mes sympathies pour une monarchie constitutionnelle, vous me faites un crime de ne pas avoir imposé à l'Espagne la république, sans même une Assemblée constituante que vous qualifiez d'*inutile*, et dont vous regardez la convocation *comme un signe d'impuissance*. La contradiction est étrange de la part d'un homme aussi logique que vous, et cette théorie n'est point d'accord avec les principes d'un écrivain qui a proclamé si souvent et d'une façon si éloquente les droits du suffrage universel. Mais je n'abuserai pas de votre distraction, et me bornerai seulement à rétorquer un de vos axiomes.

"*Pour fonder une monarchie il faut un roi ou une reine*, dites-vous; *pour faire une république il faut des républicains*, dirai-je, moi. Si, en Espagne, ce dernier parti est représenté par une faction, celle-ci, quoique très respectable, n'est point, à mon avis, assez nombreuse pour pouvoir prendre la direction des affaires, et, en un mot, gouverner. Dans notre situation actuelle, rien ne l'empêche de propager librement ses idées, et si elle arrive à convaincre la nation de l'excellence de ces doctrines, celle ci satisfera ses aspirations. En attendant, elle comme moi nous n'avons qu'à nous incliner devant la volonté nationale, et je vois avec satisfaction que nous la comprenons tous de même, puisque les membres les plus éminents de la démocratie secondent avec une abnégation qui les honore nos efforts, qui n'ont d'autre but que de fonder la liberté de notre patrie sur des bases solides.

"Vous voyez, par l'étendue de ma réponse, toute l'attention que je prête à vos paroles; vous appréciérez d'autant plus cette preuve d'estime que je me plais à rendre à votre talent en songeant combien je suis absorbé en ce moment par les multiples exigences de ma position. Cependant je n'entends nullement soutenir des polémiques, qui ne conviennent ni à mon rôle de soldat ni à mes fonctions officielles. Cette lettre est donc une exception motivée par mon désir de vous montrer que je suis fidèle à mes vieilles amitiés, et que j'éprouve pour vous les sentiments de haute considération dont vous êtes si digne.

"Croyez, mon cher ami, à toute mon affection."

"J. Prim."

"Madrid, 18 octobre.

"*A MM. Henry de Pène et Edmond Tarbé.*

"Messieurs,

"Je dois vous remercier pour les services rendus par le *Gaulois*, ainsi que par ses collègues libéraux de France, à la régénération politique de l'Espagne.

"La révolution née à Cadix s'est proposé de laisser au pays, agissant dans toute sa souveraineté, le choix du gouvernement qu'il croirait le plus digne de lui-même, et les hommes qui se sont placés à la tête de ce mouvement national sont fermement décidés à faire respecter le programme écrit au drapeau révolutionnaire.

"Pour moi, je crois qu'une monarchie constitutionnelle, entourée de toutes les libertés compatibles avec cette forme de gouvernement pourrait être la formule la plus en harmonie avec l'époque présente et avec l'esprit et les conditions particulières où se trouve notre pays.

"J'espère, messieurs, que vous continuerez toujours à apprendre à ceux de vos collègues qui sont nos adversaires politiques combien nous avons lieu d'être fiers de notre révolution, et je vous prie d'agréer, avec l'expression de ma reconnaissance, l'assurance de ma considération distinguée.

"J. Serrano."

Démenti du duel de Rochefort et de Marfori.—Nous lisons dans l'*Opinion nationale* du 21 octobre:

La *Liberté* avait annoncé, sous toutes réserves il est vrai, qu'à la suite d'une rencontre au pistolet, entre Marfori et M. Henri Rochefort, ce dernier avait eu la clavicule du bras droit brisée. Une dépêche arrivée ce matin à Paris annonce que M. Rochefort ne s'est pas battu et qu'il se porte très bien.

Il est est de ce coup de pistolet comme de celui que la *Liberté* disait avoir été tiré sur le général Prim.

Espagne.

Un télégramme de Madrid nous apporte le résumé du manifeste du gouvernement provisoire qui a été publié hier sous la forme d'une circulaire aux agents diplomatiques:

Ce document, très développé, expose les raisons qui ont obligé le peuple espagnol à secouer le joug de la dynastie précédente; fait suivre ces raisons d'un réquisitoire contre cette dynastie, et dit que le peuple doit regagner le temps perdu.

La circulaire déclare que le principe de la souveraineté populaire aujourd'hui naturalisé en Espagne, est le principe de sa vie et l'idéal de ses aspirations. Il est donc permis d'affirmer que la souveraineté nationale exercée provisoirement par le vote de tous et ensuite par les élus du peuple, décrétera l'ensemble des libertés qui forment ou formeront bientôt le riche et inaliénable patrimoine des pays civilisés.

La circulaire examine ensuite longuement la question de la liberté des cultes et conclut en exprimant le vœu de voir proclamer la liberté d'exercice de tous les cultes.

La circulaire formule le désir de vivre en bonne intelligence avec les puissances et d'obtenir le concours moral des gouvernements.

"Mais si ce concours nous faisait défaut, si l'exemple de l'Amérique n'était pas suivi, ajoute la circulaire, nous ne devons pas nous décourager, nous pouvons poursuivre tranquillement notre tâche, car notre indépendance n'est pas menacée et nous n'avons aucune intervention à craindre. Pour légitimer notre révolution, nous avons cherché le seul critérium considéré aujourd'hui comme infaillible et sans appel: *le suffrage universel*. Le but que nous poursuivons est de nous mettre au niveau des peuples les plus avancés en cessant de faire dissonnance dans le grand concert des nations, nous avons complètement droit au respect de la situation que nous avons créée et la légitime espérance que les gouvernements qui marchent à la tête de la civilisation ne refuseront pas à l'Espagne les preuves d'amitié et cette confraternité qu'ils accordaient au pouvoir qui nous opprimait et nous humiliait."

Dans un discours qu'il a prononcé à Guadalajara, M. Olosaga s'est prononcé en faveur de la monarchie constitutionnelle en invoquant l'exemple de l'Angleterre.

INONDATIONS EN FRANCE.

Nous lisons dans la *Presse* du 22 octobre:

Les dernières pluies qui sont tombées en certains endroits pendant quatre jours sans cesser, ont gonflé les rivières et ont causé sur plusieurs points de la France des inondations.

Orléans, le 20 octobre 1868,
3 heures du soir.

"Une crue se manifeste sur la Loire.

"On présume que le maximum sera de 4 mètres 37 centimètres à Orléans, et qu'il aura lieu le 22 octobre vers dix heures du matin.

"Aucune crue importante ne s'annonce quant à présent sur le Cher ni sur la Vienne."

Lundi, dans l'après-midi, crue subite et formidable de la Borne et de la Loire; en moins de deux heures elles débordent. Les habitants de la partie basse de Brives (village à vingt minutes du Puy) ont à peine le temps de déménager que leurs maisons sont envahies par la Loire, qui se répand à une distance considérable de son lit. La grande route d'Yssingeaux au Puy est interceptée à Brives; le courrier venant d'Yssingeaux, arrivé à Brives, a rebroussé chemin.

La route était couverte de 1 mètre 50 centimètres d'eau. La Borne, devenue fleuve, charrie des troncs d'arbres, des planches, des passerelles, etc. Elle inonde avec fureur les prés et les terrains bas. Mais au moment où l'inondation devient imminente pour les maisons riveraines, les eaux tombent subitement. A six heures du soir, l'eau montait encore; à sept heures, la Borne avait diminué de moitié. La Loire a diminué aussi. La pluie continue.

Par suite des pluies abondantes de dimanche et lundi, le Tarn, la Garonne et les autres rivières ont débordé considérablement grossi.

La neige a fait son apparition; hier matin, elle couvrait non seulement les montagnes, mais encore le sol d'une partie de la plaine de l'Ariége.

Depuis le 18 octobre, à midi, l'Allier n'a cessé de monter avec une effrayante rapidité. Lundi, à dix heures du matin, à Pont-du-Château, les bateaux chargés de fruits ont chassé du lit de la rivière, ils flottent sur le port. La crue n'est plus que de 1m 40 au-dessous de celle de 1866; mais elle augmente toujours. On ne peut apprécier actuellement les désastres qu'il y aura à déplorer.

Une partie de la population a passé la nuit de dimanche à lundi sur le port, dans l'eau et par une pluie battante, pour disputer à la rivière les marchandises qu'elle entraînait, mal gré les plus courageux efforts.

Les vallées de l'Aveyron et du Lot ont été complètement inondées.

Les désastres agricoles sont immenses.

Les sarrasins, les maïs, les pommes de terre, tout a été emporté.

Les populations de ce pays avaient été cruellement éprouvées en 1866 et 1867, par les inondations et les gelées.

A Nîmes, la pluie, qui ne cesse de tomber, a grossi démesurément les eaux du Gardon qui couvraient, hier soir, toute la prairie d'Alais et la vaste plaine qui s'étend de Mousses à Boscoiran.

On craignait que le débordement ne prît encore de plus fortes proportions; mais, hier matin, les eaux avaient commencé un mouvement de décroissance.

Vers midi, elles ont de nouveau monté, par suite de nouvelles ondées, mais sans revenir cependant au niveau de la veille au soir.

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 2 ans. Bureau, 182, Canal.

Allemagne.—On lit dans le *Courrier du Bas-Rhin*:

Dans les Etats du Sud de l'Allemagne, on s'occupe de la convention militaire qui vient d'être conclue avec la Prusse, et l'on s'accorde à la regarder comme une nouvelle chaîne que le cabinet de Berlin a rivée au cou des gouvernements de Bavière, de Wurtemberg et de Bade. Les stipulations de cette convention, tant qu'elles concernent la mobilisation des armées, devront être soumises aux Chambres de Munich, de Stuttgard et de Carlsruhe, avant d'avoir force de loi.

On prévoit sans doute qu'à Munich et à Stuttgard, le gouvernement ne pourra pas faire accepter aux députés une modification prussienne de la loi militaire; mais on s'attend aussi à ce que M. de Hohenlohe et M. de Varnbuhler n'hésitent pas, en cas de conflit, à se passer du concours des Chambres, à les dissoudre, à supprimer la liberté de la presse et le droit de réunion, à faire un coup d'Etat. Qu'adviendrait-il en ce cas? Les ministres appelleraient-ils à leur secours les troupes prussiennes, comme le dit une correspondance? et quelle serait alors l'attitude des populations?

Nous n'avons jamais pensé que, dans l'état actuel des choses, on pût compter sur le succès d'un soulèvement populaire dans l'Allemagne du Sud; différents symptômes, que nous notons depuis plusieurs mois et qui s'accusent plus vivement dans ces dernières semaines, nous porteraient à croire que l'opinion publique dans les cercles de l'opposition serait tentée de chercher ailleurs une solution, le jour où elle aurait perdu irrévocablement tout espoir de rallier à ses idées les gouvernements du Midi. Un revirement semble se préparer dans les esprits d'une partie de la démocratie allemande.

Désordres a Prague.—Des correspondances de Prague publient les détails suivants au sujet des désordres dont cette ville vient d'être le théâtre. Le 4 octobre, la maison de campagne du propriétaire du journal le *Tagesbote* fut attaquée par la foule, qui brisa les carreaux et blessa le portier d'un coup de pierre.

Les hussards dissipèrent la foule et occupèrent la maison. Le soir, la populace brisa les vitres des fenêtres du théâtre allemand. Ces troubles ont eu lieu à la suite de l'interdiction du meeting de Pankratz. A deux heures de l'après midi, plus de 7,000 personnes se rassemblèrent près de Pankratz, à la source de Libusa. Beaucoup d'individus, qu'on supposait être des agents de police travestis, furent roués de coups; un juif qui avait été saisi faillit être précipité dans un puits; heureusement il put s'échapper.

Les hussards dissipèrent la foule, mais bientôt de nouveaux attroupements se formèrent et toute arrestation devint impossible. Les militaires furent insultés et hués. Un sous-officier atteint par une pierre blessa son agresseur d'un coup de feu. De part et d'autre il y eut beaucoup de blessés, mais peu de personnes arrêtées.

Le soir, les rues furent dégagées par la troupe. Une bande de gamins brisa les carreaux de quarante fenêtres du club allemand. Un des membres du club fût blessé par une pierre et un lustre fortement endommagé. La police municipale ne s'est montrée que lorsque la foule était déjà dispersée. Avant d'arriver au local du club, on avait brisé les carreaux des fenêtres de la maison des jésuites.

On redoutait que ces désordres ne se répétassent le lendemain; heureusement cette crainte ne s'est pas réalisée.

Rumeurs parisiennes.—On lit dans l'*International*:

Les bruits qui nous parviennent de France confirment ceux que nous avons fait connaître déjà.

C'est aujourd'hui lundi qu'a dû s'assembler, à neuf heures du matin, sous la présidence de Napoléon III et de l'Impératrice, le conseil composé des ministres et des membres du conseil privé. De grandes résolutions sont attendues; l'issue du conseil, la politique française aura fait un pas décisif; mais, à l'heure qu'il est, le dernier mot de l'Empereur est ignoré de ses confidents les plus intimes.

Répéter ces rumeurs contradictoires serait nous exposer à des redites inutiles, car, selon les personnages que l'on aborde, c'est ou le parti libéral ou le parti réactionnaire qui domine exclusivement la situation.

La parole est aux événements.

— On écrit d'Arica (Pérou), sous la date du 6 septembre:

"Aussitôt après le tremblement de terre qui a détruit cette ville de fond en comble, nous avons vu arriver ici les bâtiments de la station navale française le *Lamotte-Piquet*, la *Mégère* et le *Duchayla*. Commandants et équipages ont rivalisé de zèle et de dévouement pour nous secourir. Des vêtements et des vivres ont été distribués par eux à ceux qui en manquaient. Ils ont construit un abri provisoire pour loger le vice-consul de France, dont la maison avait disparu dans la catastrophe. En ce moment même, une partie de l'équipage du *Duchayla*, mise à la disposition des autorités locales, travaille à déblayer une partie de la ville et à détruire ainsi les miasmes qui s'échappent des décombres, sous lesquels on trouve à chaque instant des cadavres. Ce pénible travail nous sauvera sans doute de l'épidémie qui nous menaçait. Toute la colonie française d'Arica, encouragée par cette assistance, donne l'exemple du bon ordre et de l'union, et déploie la plus grande énergie pour réparer ses désastres.

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 182, Canal.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Un autre joli petit discours de Grant

Il refuse décidément toute démonstration ou réception.

Les nègres ne faisaient pas partie du comité de visite.

Le général Longstreet va essayer le Mexique.

Article à sensation du New-York World.

Grande expédition de flibustiers pour l'île de Cube

La division principale partira de la Nlle-Orléans

Nouvelle baisse de l'or à N-York

Nouvelles Européennes.

Londres, 10—Le *Times* publie la base du règlement des questions entre les Etats Unis et la Grande-Bretagne. Une commission formée de deux membres de chaque pays doit être nommée pour décider toutes les questions depuis 1853, époque où expira la dernière commission. La responsabilité de l'Angleterre pour les opérations de l'Abama est référé à la Prusse. Si la décision est favorable à l'Amérique, la commission examinera les réclamations. L'Amérique met de côté la question de la reconnaissance de la Confédération.

L'affaire de San Juan est référée à la Suisse pour arbitrage.

Londres, 10—Johnson et d'Israeli étaient présents au banquet du Lord-maire. Johnson a dit que les questions entre son gouvernement et celui de Sa Majesté sont maintenant réglées sans avoir touché à l'honneur de l'une ou de l'autre nation.

D'Israeli faisant allusion au sujet introduit par Johnson, a dit que le règlement "de nos difficultés avec les Etats-Unis donne grandement à espérer qu'aucune mésintelligence ne s'élèvera."

Le marquis de Hasting est mort à l'âge de 26 ans.

La correspondance de Madrid dit que le gouvernement fera la paix avec le Pérou et le Chili.

Nouvelles de Washington.

Washington, 10—Le juge Nooh pour le Tennessee et le juge Bolford pour la Georgie et l'Alabama, sont mentionnés comme devant être nommés inspecteurs du Revenu.

Il y a eu un plein conseil de cabinet aujourd'hui.

Répondant au maire Bowen et au comité de réception, Grant a dit:

"Messieurs, je suis très charmé de vous voir tous et de recevoir vos congratulations; mais j'espère que vous m'épargnerez toute démonstration publique. Comme je demeure dans cette ville, je serai charmé de recevoir mes amis en tout temps, sans démonstration. Je préfère de beaucoup qu'il n'y en ait pas et il n'y en aura pas de mon consentement. Il me sera infiniment plus agréable de vous recevoir ici ou chez moi, sans aucune démonstration et j'espère que cela vous sera agréable aussi. Je regarderai la démonstration comme faite et j'apprécierai vos motifs tout comme si elle avait eu lieu."

Crebs bat Baum dans le district de Cairo, ce qui fait 4 démocrates de l'Illinois pour le Congrès.

Washington, 10—Le N. Y. *World* dit qu'une série d'expéditions se préparent contre Cuba et que les meneurs sont en communication avec les insurgés cubains. L'article, qui a une apparence *sensationnelle*, après avoir décrit les branches de l'expédition de New York et de Boston, continue ainsi:

"Mais le grand et le plus important mouvement sera de la Nouvelle-Orléans, le contingent de Mobile coopérant avec le principal corps de la Louisiane. 3000 hommes partiront de la Nouvelle-Orléans, dans une quinzaine de jours. Ils seront transportés par un steamer rapide à hélice, et seront mis à bord un jour ou une nuit de différence, une autre marine, bon marcheur, partira avec l'artillerie, les munitions et des provisions pour 5000 hommes. Ce corps sera sous le commandement du général Harry Haye ou le général Chas. J. Hennington de l'ancienne expédition de Nicaragua ou de la révolution antérieure de Hongrie.

Le colonel James Kerrigan, ci devant du 25e d'infanterie de New York, doit avoir un commandement séparé, dans le contingent de New-York. Le colonel Gibbons a reçu 34 lettres lui offrant des secours et deux négociants très connus de cette ville ont offert pour $60,000 de plomb et de munitions pour la cause.

Deux grandes difficultés se présentent aux flibustiers dans ce projet d'invasion de l'île de Cube.

1o. Il est douteux que les Etats Unis ferment les yeux sur leurs mouvements.

2o. Le district de Santiago est réoccupé, et Manzanilla, où il est probable qu'un grand corps d'invasion aurait à débarquer par une raison de conformation particulière de la côte, était, aux dernières dates, en la possession des troupes espagnoles.

Les principaux officiers qui commandent les rebelles de Cube sont: le col. Aguilleras et le gén. Cespedes; ce dernier, qui a été un très riche propriétaire d'esclaves, est un officier très brave et très actif. Le col. Cabrera, le col. Diaz et plusieurs autres officiers ont déployé l'étendard de la révolte, et l'on ne peut douter que dans une vingtaine de jours l'insurrection ne se soit étendue jusqu'aux portes de la Havane.

Presque tout éditeur de journal, dans l'île de Cube, sympathise avec ou est directement impliqué dans la révolte, et Lersundi est presque devenu fou à l'approche des dangers qui le menacent.

Des bureaux de recrutement seront ouverts dans diverses parties de cette ville demain matin; on ne les appellera pas bureaux d'enrôlement, mais bureaux d'émigration cubaine. Les émigrants seront requis de leurs noms inscrits et ils jureront de garder un secret rigoureux et d'obéir aux principaux émigrants.

La plus grande difficulté sera d'échapper aux autorités des Etats-Unis. Cependant le maréchal Murray aura une autre occasion de livrer les citoyens américains aux mains du capitaine-général de Cube, si le mouvement est suivi de désastre, comme la malheureuse expédition de Lopez en 1851. (Le général Hennington est à Washington.)

Nouvelles diverses.

Le N.Y. *World* a un long article sur une expédition flibustière contre Cuba. Le colonel Geo. W Gibbons, de l'expédition de Nicaragua sous Walker, est à la tête du mouvement.

La banque du Commerce de New-Brunswick a suspendu ses payements.

Les nègres n'étaient pas représentés dans le comité qui s'est rendu chez Grant, aujourd'hui.

Les jeunes gens du club de Seymour et Blair se sont organisés comme club national démocrate permanent, sous la présidence de Jos. Bradley.

New York, 10—Le steamer Grenada, avec Rosecranz et sa famille et le général Longstreet à bord, est parti pour la Vera-Cruz.

Fort Monroe, 10—Le navire amiral des Etats-Unis, Conotocook, pour la Havane aujourd'hui.

New York, 10—Un train de passagers sur le chemin de Harlem a déraillé par l'effet d'une obstruction mise traîtreusement à travers la voie. La machine, le tender et le char de l'express ont été brisés et plusieurs des employés légèrement contusionnés. Les passagers n'ont point eu de mal.

Le colonel Treadwell a été mis en état d'arrestation sur l'accusation d'avoir trafiqué avec de faux papiers de naturalisation.

Richmond, 10—Un contrat a été fait aujourd'hui avec une compagnie de Philadelphie pour achever le chemin de fer de Fredericksburg et de Gordonsville. H. C. Wainwright, de Philadelphie, en est le président.

Le capitaine E. H Chandler, agent de fret du chemin de fer de Fredericksburg, a été trouvé mort dans son lit, ce soir.

Marchés européens.

Londres, 10, au soir.—Consolidés 94 1¼. Bons 74 1¼.

Frankfort, 10—Bons 78 7⅜ à 79.

Liverpool, 13, au soir—Le coton a fermé avec une tendance à la baisse. Mid. upl. 11. Orléans 11 1¼. Vendu 10,000 balles. Tierces et fiées inactifs.

Marchés Américains.

New York, 10.—Coton, un peu plus bas, vendu 19,000 balles. Mid. upl. 24 1⅝ à 24 3¼; Fret plus ferme. Gouvernements un peu en baisse à la clôture. 5 20, 108 1⅝. L'argent était plus facile à la clôture et en abondance à 7 avec quelques transactions à 6. Sterling 109 1¼ à 109 1⅝. Or faible à 134 1¼ et 134 1⅝.

New York, 10 au soir - 5-20, 108 1⅜. 10-40, 104 3⅛. Il y avait nombre de rumeurs décourageantes dans Wall Street aujourd'hui; mais l'argent était plus facile à la clôture. Actions lourdes et faibles à la clôture et incertaines. Balance à la sous-trésorerie, $83,232,000.

Cincinnati, 10—Farine et blé sans variation. Maïs 80. Avoine 38. Coton plat à 23. Whisky 1 00. Porc nouveau 25. Graisse 16. Jambon 16. Beurre 33. Fromage 16.

St Louis, 10—Tabac fléchissant. Farine superfine 4 25. Nouveau maïs 60. Vieux maïs 75. Avoine 48. Bacon 14. Graisse 16. Whisky 1 02.

Louisville, 10—Tabac ferme. Vendu 41 b. Farine superfine 6 00, de choix 9 00. Coton 22. Bacon 14.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 10—Descendant, le Governor Allen, à 5 et le Bart Able à 6 heures P. M.

Louisville, 10—Rivière stationnaire. Temps clair et froid.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 10, 6 h. P. M.—Arrivé, le steamer Lodona, de New York. Il rapporte avoir passé le 9 à 3 h. P. M. le steamer Mariposa, d'ici pour New-York.

Arrivé, le navire paquebot, de New York.

Parti, le steamer Saxonia.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 10—Les Common Pleas, tous les juges réunis, ont décidé que la loi commune ne confère pas le suffrage aux femmes.

Lord Mansfield commandera les troupes en Irlande.

La Havane, 10—Une expédition envoyée à Tunas pour avoir des provisions, est revenue sans rien rapporter, les révolutionnaires ayant tout détruit. Les planteurs, dans une grande portion des districts de l'Est ne peuvent ramasser les récoltes et craignent la famine.

Le gouvernement provisoire a autorisé Lersundi à user de la peine de mort pour les offenses politiques, s'il le jugeait nécessaire. Les troubles sont circonscrits dans les districts de l'Est; le reste de l'île est tranquille.

Milwaukie, Wis, 10—La Banque de l'Etat du Wisconsin a suspendu ses paiements et les gens se portent avec affluence sur la Banque de Milwaukie.

Washington, 10—Wade et Colfax ont ajourné leurs Chambres respectives au 7 décembre.

Liverpool, 10, après-midi.—Coton plus facile. Mid. 11 à 11 1⅛. Mid. Orleans 11 1¼ à 11 3⅛.

Havre, 10—Coton au port 138 francs; sur mer, 125.

New York, 10—Argent actif à 7 p. 0/0. Or 135 3⅛. Coton plat, Mid. 24 3¼.

Washington, 10—Le maire avec les membres des diverses Associations, vont cette après-midi, chez le général Grant pour lui offrir une grande démonstration et réception.

CHRONIQUE LOCALE.

Cinquième Cour de District.—MM. H. J. Leovy, Alfred Phillips et R. N. Ogden, avocats pour le maire, ont rempli hier le *rule* suivant, dans l'affaire O. J. Dunn, président et autres, commissaires de la police métropolitaine, *vs.* J. R. Conway, maire, etc....

Sur motion de H. J. Leovy, R. N. Ogden et A. Phillips, avocats du défendeur,

Il est ordonné que les plaignants montrent ici, jeudi prochain, 19 du courant, à 10 heures du matin, la cause pour laquelle l'injonction délivrée ne serait pas dissoute, avec $2000 de dommages spéciaux pour les frais d'avocats et autres frais, par les raisons que voici:

1—Qu'aucune cause suffisante en droit n'est mise en avant dans la pétition pour justifier l'ordre accordant le writ.

2—Que les dits pétitionnaires avaient seulement droit au dit writ dans le cas où un fait aurait donné lieu.

3—Que le montant du bon est insuffisant et la garantie non telle que la loi requiert.

4—Qu'il n'y a pas de loi pour appuyer la demande des plaignants; l'acte de la Législature en vertu duquel ils prétendent agir étant nul et de nul effet, en violation de la constitution de l'Etat et des articles 94, 117 et 118, les dits plaignants étant usurpateurs etc....

Il devra être répondu au rule jeudi, 19 du courant, ainsi qu'il est demandé.

Sixième Cour de District.—Le juge Léaumont, de la Cinquième Cour de District, a porté une action devant le juge Cooley demandant un mandamus pour forcer A Dubuclet, trésorier d'Etat, à lui payer à lui (Léaumont) son salaire pour l'année finissant le 30 septembre dernier. Le juge Cooley a délivré le mandamus, auquel il faudra répondre le mercredi, 11 novembre. M. Bermudez est l'avocat du juge Léaumont.

Grande Procession des Odd Fellows.—Une grande procession des loges de cet ordre, sous le contrôle de la Grande Loge de la Louisiane, a eu lieu hier et a été un des traits les plus brillants des cérémonies faites pour l'inauguration de la nouvelle salle construite sur la rue du Camp, en face de la place Lafayette.

Le nouveau drapeau de la Grande Loge, adopté à la dernière session de la Grande Loge des Etats-Unis, a été arboré avec l'inscription: "Grande Loge de la Louisiane" et les lettres I. O. O. F. et autres emblèmes de l'ordre.

La procession s'est formée vers 10 heures sur la Place Lafayette d'où elle est partie, comptant environ sept à huit cents membres, précédée d'un corps de musiciens de Jaeger. Toute la ligne était sous la direction du Grand Marshal Jno B. Hemo, assisté des aides spéciaux Foster, Fletcher, Breaux et Floret, avec les Assistants Grands-Maréchaux, tous à cheval. Ainsi formée, la procession a parcouru les rues désignées dans le programme. Nombre de dignes vétérans de l'ordre en voitures, et des délégations de loges de la Nlle-Ibérie et d'autres lieux accompagnaient la procession.

On trouvera dans notre partie anglaise l'énumération des loges représentées dans leur ordre de marche, ainsi que la liste des officiers de la Grande Loge de l'Etat.

La procession rendue à sa salle, après une promenade qui le temps n'a pas favorisée, sans parler avec les dames tous les sièges qui avaient été préparés, et l'assistance ne comptait pas moins de 1,200 personnes assises.

Alors ont commencé les cérémonies proprement dites de l'inauguration, sous la direction immédiate de M. W. Grand Maître E. M Rusha.

Les musiciens occupaient des sièges dans la galerie de l'orchestre par dessus l'estrade où étaient assis les officiers de la Grande Loge et les orateurs du jour.

Après les cérémonies ordinaires par le Maréchal, des grains ont été semés, un vase d'huile a été placé au pied de l'autel avec diverses cérémonies symboliques de l'ordre. Des prières alors ont été dites par le grand chapelain J. G. D

Quelques unes des cérémonies annoncées dans le programme ont été omises. Le premier discours a été prononcé par le Grand Maître A. Wallace Hunton, le second par le Grand J. E. Rensetorf, le troisième par le député District Grand, Louis Bush, et le dernier par le professeur Alexandre Dimitry. Le Grand Sire, George W. Mare qui devait parler, était malade, et a été remplacé par M. W. Grand-Maître Rusher. Les discours ont tous été excellents et fort applaudis. L'ensemble constituait comme cette digression. Le succès et un grand succès a couronné les efforts des directeurs.

M. Rush a fait l'historique de l'ordre depuis l'établissement de la première loge aux Etats-Unis en 1821 et en Louisiane en 1825. Il y a maintenant, a-t-il dit, 2 860 loges avec 214,361 membres dans les Etats-Unis. Il a soutenu avec beaucoup de force que l'ordre contribuait au bonheur des dames en rendant plus purs et meilleurs leurs pères, frères, maris et fils. C'est donc pour elles un devoir de soutenir l'ordre en lui prêtant tout leur appui.

Les discours ont terminé les cérémonies et les membres se sont dispersés. Il y a eu, le soir, un grand bal dans la salle.

Un fugitif.—Un nommé Henry T. Morgan, accusé d'avoir commis un meurtre dans l'Etat du Mississipi, a été arrêté hier par l'officier Moore et, par dépêche télégraphique, mis à la disposition des autorités de son Etat.

Coup de fusil accidentel.—Hier matin, vers 8 heures, deux chasseurs, R. Gleason et Thomas Larain, couraient les champs ensemble dans le voisinage de l'Avenue de Carrollton, lorsque Larain reçoit au côté, vers la hanche, une partie de la charge de l'arme de son compagnon. Le fusil de Gleason était parti accidentellement tout seul. Heureusement, la blessure, dit-on, n'est pas dangereuse. Larain a été transporté chez lui, rue Washington.

Vol.—Un vol de hardes et d'autres articles de grande valeur a été commis, mardi soir, chez Mme Carson, rue Franklin, où l'on avait pénétré par une fenêtre dont on avait coupé les panneaux. Les voleurs sont sortis par le même endroit, sans laisser de traces qui puissent les faire reconnaître.

Vol rue du Bassin.—Hier matin, Mlle Ada Brummel, qui a un établissement rue du Bassin, s'est aperçue que toute son argenterie, ses diamants, bijoux, dentelles et à peu près tout ce qu'elle avait de précieux avait disparu avec un nègre nommé Charley, employé comme domestique dans la maison. Ce ne sont certainement pas les diamants qui ont enlevé Charley, mais c'est Charley qui a enlevé les diamants pour les faire disparaître avec lui. La police, informée de ce coup de maître, est en chasse, et comme les objets volés peuvent se reconnaître, il est probable qu'on en retrouvera au moins une partie. Quant à Charley, s'il est pris, nous doutons qu'il puisse jamais plus trouver de l'emploi dans une maison où il y aurait quelque chose à prendre.

Vol d'argent.—Benjamin Wood, accusé d'avoir volé $340 à M. Horner, a été arrêté sur la plainte de ce dernier.

L'argent n'ayant pas été retrouvé, on suppose qu'il se trouve dans les mains de quelque complice.

Mal lui en a pris.—Un jeune homme nommé Wm Holly, accusé d'avoir assailli, avec des intentions meurtrières, Mme Blender, qui tient une maison de pension, a été livré à la police après avoir reçu des pensionnaires indignés, une rossée qui, à la rigueur, aurait pu suffire comme châtiment.

Affidavit.—Thos. Cuneo est accusé de tenir au coin des rues Orléans et Dauphine un café qui est devenu le rendez vous des voleurs.

TEMPÉRATURE.—10 novembre.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN
111, rue du Canal.

Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.			
6 heures	A. M.	72	degrés.
12 "	A. M.	70	"
3 "	P. M.	68	"
6 "	P. M.	65	"

CONSEIL DE VILLE.

Aldermen.—Ce conseil s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Markey.

Une résolution de l'autre bureau pour la vente des propriétés de la ville dans la paroisse St-Bernard, est référée.

Concours est donné à une résolution pour abolir l'emploi de gardien de la poudrière.

Une pétition des fermiers du marché aux fruits et aux légumes du Second District, demandant l'interdiction de la vente des fruits et légumes sur les trottoirs, est référée.

M. Shields annonce qu'à la prochaine réunion le comité sur les water-works présentera une ordonnance pour l'administration de cet établissement.

Le comité de finances fait un rapport favorable sur l'ordonnance de M. Shields pour le retrait des billets de ville au moyen de trois millions d'obligations, portant la date du 1er décembre 1868 et payables vingt-cinq ans après la date, et portant intérêt à 7 3/10 par an, payable semi annuellement. Ces obligations seraient vendues pour des billets de ville, mais pas au dessous du pair. On lèverait une taxe de un quart de un pour cent pour payer les coupons d'intérêt et les obligations. Le montant de la taxe serait déposé dans une banque. Tous les billets de ville restant dehors après le 1er janvier 1869 seraient frappés d'un impôt de 5 pour cent.

L'ordonnance serait soumise au vote du peuple qui l'adopterait ou la rejeterait.

Une longue discussion suit la lecture de l'ordonnance. M. Kaiser l'approuve. M. O'Brien désire qu'un quart de l'impôt sur les licences soit affecté au rachat des obligations.

L'ordonnance a été adoptée en entier, et une motion de reconsidérer a été rejetée.

M. O'Brien présente un mémoire reçu par lui comme président du comité de finances de l'Association des propriétaires, portant que les citoyens invités par le comité de finances à examiner les affaires financières de la ville n'étaient, à une seule exception près, pas membres de cette Association. Il désire le concours de cette société.

M. Shields demande si le conseil est disposé à reconnaître ainsi son incapacité et à s'adresser à des étrangers.

Après une discussion animée la question est référée au comité de finances.

Une résolution de l'autre bureau autorisant à faire un contrat pour l'émission des deux millions d'obligations destinées à payer les water-works, est référée et le conseil s'ajourne.

Assistants-Aldermen.—Présidence de M Kearney.

Le rapport du trésorier accuse une balance en mains de $452,539 83.

Le maire a soumis un rapport concernant les Water Works, lequel rapport est envoyé à l'impression.

Le voyer a présenté un rapport relatif au pavage de certaines banquettes; aussi, un rapport relatif à certaines améliorations faites au marché des Dryades. Référé.

Le contrôleur a soumis une communication portant que M Mouney, ex-assistant trésorier, était venu l'inviter à émettre des warrants pour $29,561 83 sur les cadres de paiement de la police, etc., montant qu'il avait négligé de payer en trésorier actuel de la ville jusqu'au 10 courant. Référé au comité de finance.

Le contrôleur a soumis un rapport établissant que des bons jusqu'à concurrence de $757,500, avaient été émis et placés dans les mains du trésorier.

Aussi une communication portant qu'il avait alloué des contrats pour paver certaines banquettes, à H. C. Brown et Jas. Fallon.—Approuvé.

Aussi, qu'un contrat pour la fourniture de 50,000 barils de coquilles avait été adjugé à N. Condon.—Approuvé.

Aussi, qu'un contrat avait été vendu à Henry McGuin, pour niveler et coquiller la rue Magnolia et d'autres rues—Référé.

Nombre de pétitions sont référées

Le comité de finances soumet un rapport annonçant que tous les warrants émis par le trésorier porteront 10 p. 0/0 d'intérêt jusqu'à ce qu'ils soient payés ou jusqu'à ce que le trésorier donne avis public qu'il est prêt à les payer; pourvu que tous les warrants émis avant le 5 octobre, porteront intérêt seulement à partir de la date indiquée. Une résolution à cet effet, sur une demande de vote par oui et par non est perdue.

Une résolution allouant au Dr. Crawcour $1500 pour services professionnels rendus en certaines enquêtes, est adoptée.

Est adoptée une résolution pour rembourser $500 à M. Rust qui avait déposé cette somme en échéant le contrat pour creuser le canal d'Orléans.

Le comité de finances présente une résolution par laquelle $2,000,000 de bons seront imprimés pour liquider la dette extraordinaire envers la Banque Commerciale. Adoptée à la seconde lecture.

Une résolution reçue de l'autre Conseil enlève au comité de finances le pouvoir de présenter aucunes réclamations de la ville qui ont été déjà placées entre les mains de l'assistant avocat ou autres officiers, et porte qu'il ne sera pas alloué plus de 20 p 0/0 comme droit, émoluments, etc., sur tout montant recouvré par voie judiciaire.

Une résolution autorise le commissaire des rues à planter des arbres le long des Champs Elysées, M. Nelson n'ayant pas exécuté son contrat.

Une résolution pour paver les banquettes des rues Peters et Clay, a passé.

Une discussion considérable s'élève sur un rapport du commissaire des rues, relatif à l'annulation d'un contrat avec M. Connell pour tenir en état de réparation les rues dans certains wards du 3me District, pour la somme de $16,000, John Carbora offrant de faire le travail pour $6000.

Toute l'affaire, sur motion de M. Pandely, est finalement référée au voyer.

Une résolution est adoptée pour réparer la maison de pompe de la Compagnie No 7.

Une pétition est reçue de Chas. Morgan qui demande à louer les warves dont il use maintenant pour sa ligne du Texas, afin de pouvoir y élever un hangar. Référée.

Une résolution autorisant le voyer à paver en blocs carrés le terrain neutre à l'intersection des rues Canal, Dryades, Remparts et Bourgogne.

Après quelques autres affaires de peu d'importance, le conseil s'ajourne.

FAITS DIVERS.

LES MONNAIES EN ESPAGNE.

L'Espagne par le décret relatif aux monnaies qui vient d'être publié—adopte les principes et les types de la convention internationale.

L'unité monétaire sera la peseta, équivalente à cent centimes. On frappera des monnaies d'or de cent, de cinquante, de vingt, de dix et de cinq pesetas; des monnaies d'argent de cinq, de deux, d'une peseta, de cinquante centimes ou une demi-peseta, et de vingt cinq centimes ou un quart de peseta. Ce système devra être mis en vigueur à partir du 31 décembre.

—Nous lisons dans le *Phare de la Loire*: "Je vous parlais tout à l'heure de la *Démocratie*. J'apprends que les statuts de ce journal ont été votés à l'unanimité, dimanche, par les trois quarts des actionnaires présents ou représentés.

"M. L. Chassin a été nommé rédacteur en chef de la feuille dont il a conçu la pensée et le plan.

"On cite parmi les actionnaires MM. Victor Hugo, Edgard Quinet, Louis Blanc, Alphonse Esquiros, Mauro Machi, Crémieux, Vacquerie et Paul Meurice."

— On s'occupe à Paris de quelques modifications qui seraient apportées dans la rédaction de diverses feuilles officieuses, la *Patrie* entre autres.

M. Dréolle, rédacteur en chef de la feuille de M. Leboy, serait nommé préfet.

MM. de Cassagnac père et fils succéderaient à M. Dréolle. Ces messieurs donneraient également le concours de leur plume au nouveau *Journal officiel de l'Empire Français*. Il est même question d'une haute situation qui serait faite à M. Paul de Cassagnac, au ministère de l'intérieur.

Tels sont les on dit; recevez-en l'écho.

— Le même journal donne sur l'Empereur des détails dont je ne saurais vous garantir l'exactitude, mais qui ont le mérite de l'originalité:

Napoléon III serait probablement bien étonné lui même de la profondeur de conception, de la ténacité d'idées, de la multiplicité de combinaisons que lui prêtent quelques uns de ceux qui affectent de le connaître. L'Empereur a d'autres qualités. Il procède, plus qu'on ne le pense, par explosions et non point par une marche lente sur une route dont il connaît d'avance le but.

Peu expansif, il ne se laisse guère pénétrer par le milieu officiel qui l'entoure.

Il vit comme dans un ballon. Quelques rares ministres seulement avaient le secret de ramener vers la terre l'aérostat, mais la mort les a tous, l'un après l'autre, emportés. Pourtant, comme l'Empereur est très bienveillant et très bon, qu'il est très accessible à la puissance de l'habitude, qu'il déteste les changements de figures autour de lui, ce détachement et cette bonté naturelle se combinant, finissent par acquérir à l'entourage immédiat une influence considérable dans le détail des choses, dont cha can ne se fait pas faute d'user pour l'avancement de sa fortune.

En réalité, il y a dans les hautes régions deux mondes fort distincts, et plus profondément séparés qu'on ne se l'imagine de loin: le monde du château, le monde des ministres; ce dernier fort divisé et fort agité de courants contraires, de rancunes réciproques et de sourdes inimitiés.

L'Application du Chloroforme.—Le monde médical, dit l'*Evénement*, s'est fort ému des échecs cruels que vient de subir le nouveau procédé relatif à l'application du chloroforme aux accouchements.

La mort de Mme Paul Demidoff (princesse Metcherky) et celle de Mme Hély d'Hoissel (née Vuitry) ont ouvert les yeux sur le péril. Dans les deux cas, l'inhalation avait eu lieu à assez forte dose.

Beaucoup de praticiens prétendent que si le chloroforme peut être avantageusement employé dans les opérations où la nature demeure passive, il offre des inconvénients graves dans toutes celles où elle agit *directement*.

Les douleurs étant la résultante d'un travail normal, ne doivent être, suivant eux, ni combattues ni annihilées.

Du reste, la question va être portée devant l'Académie: on s'attend à une lutte fort vive. Le chloroforme, dans ses applications aux accouchements, pourrait bien rester sur le carreau. Nous ne nous en plaindrons pas, pour notre part, en face des douloureux exemples que nous venons de citer.

MARIÉ le 7 novembre 1868, à l'église de Saint-Augustin par le révérend Père Joubert, M. Paul Poncet, de Paris (France), à Mlle Catherine Aebly, canton de Glaris (Suisse).

Les journaux de Montgomery sont priés de copier.

Décédée le 21 août 1868, à Nort, département de Loire Inférieure, France, Madame Veuve Leduc, née Jeanne Mustière, âgée de 57 ans et ayant résidé trente ans à la Nouvelle-Orléans.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré Jeudi 12 de ce mois à 7 heures du matin, à l'église de l'Annonciation, rue Moralès au coin de la rue Mandeville, en mémoire de feu Louis Bordes. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.
11nov—1f De la part de sa famille.

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, *AU BUREAU DE CHANGE* De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 oct—2mPP

Avis.

M. JOHN STRENNA a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de transférer son établissement, si célèbre, "la Maison Dorée" du No 144 de la rue Canal, aux Nos 16 & 18 de la rue Bourbon, en face du magasin "La Ville de Paris." De magnifiques appartements pour les voyageurs, de splendides salons de société, une cuisine des plus recherchées, une cave composée de vins et liqueurs des marques les plus connues et les plus célèbres en service fait par les meilleurs employés de la ville, des prix abordables pour tout le monde, sont les garanties qu'offre M John Strenna aux personnes qui voudront bien visiter son établissement et l'honorer de leur clientèle.

L'établissement restera ouvert jusqu'après la fermeture des théâtres. 8 nov—3 m.

Club Español
YNFANTES DE SEYMOUR.

Los miembros que la componen se servirán reunirse el JUEVES, 12 del corriente, á las 6 de la tarde, para tratar de la reorganizacion de dicho Club y elejir sus oficiales. Se recomienda la mayor puntualidad.
Por disposicion del Presidente,
GABRIEL PRATS.
José Planellas, Secretario. 11 nov—2

Quartier-Général des Gardes Pen-iten-
Nlle-Orléans, 10 novembre 1868.

LES membres de ce club sont avertis d'assister à une réunion spéciale qui aura lieu JEUDI SOIR, à sept heures et demie, au-dessus du café d'Arnais. La plus grande exactitude est requise, car des affaires importantes seront soumises au club.
Par ordre de
JOS. HERNANDEZ, Président.
Jno. V. Norton, Secrétaire pro tem. 11 nov—2f

Societa Italiana del Tiro al Bersaglio.

La sedata ordinaria della Società avrà luogo Mercoledi prossimo, 11 corrente, nella sala del Consolato d'Italia alle ore 7 1/2 precise. Essendo assunti di molta importanza a trattare, s'invitano tutti i membri ad intervenire ad essere puntuali.
Per ordine del Presidente.
10 nov—2f G. DELL' ORTO, Segretario.

Bureau de l'Association des Propriétaires fonciers.

Bâtisse de la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

AUNE réunion du Conseil des Directeurs tenue lundi soir, 9 novembre, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu. Que les comités sur les lois, les finances et les impôts, sont chargés d'employer un avocat pour [illegible] la légalité de la loi [illegible] et législature [illegible].

Les [illegible] une notification a été faite [illegible] invitée à le présenter immédiatement à ce bureau.

Heures de bureau de 9 A. M. à 3 P. M.

Par ordre du bureau.
SAML. FLOWER,
Secrétaire.
10nov—6f.PP

"BOARD OF BROKERS".
Nlle Orléans, 10 novembre 1868.

UNE séance spéciale aura lieu JEUDI prochain, 12 courant, à 4 heures P. M.
EMILE BOUNY,
Secrétaire.
11nov—11.12

Loge Espérance No 10.
A. O. G. F.

Séance régulière JEUDI 12 à 7 heures P. M. Affaires très importantes à discuter. La plus grande exactitude est requise de la part de TOUS LES MEMBRES. Initiations et collation des degrés.
Par ordre du Vén. Grand
A. L. TISSO.
ELIAUN LEVY,
Secrétaire.
11nov—2f

POUR MESSIEURS,
Gants tachés à 25 cents la paire.
COULEURS CLAIRES ET FONCÉES
A 50 et 75 cents.

GANTS JOUVIN
Première qualité,
NOIRS ET PAILLE, A $1 ─ LA PAIRE.

Grand assortiment nouvellement reçu, de CHEMISES, CALEÇONS, GILETS DE PEAU, Chaussettes, Mouchoirs, Cravates, Faux Cols, Gilets et Caleçons flanelle rouge.
LION & PINSARD
11nov—2f 153 rue du Canal, coin de Holmes.

Pour 1869!

HEBERT & ESCOUSSE,

39......RUE DE CHARTRES......39
COIN BIENVILLE.

ALMANACHS calculés pour la Louisiane,
AGENDAS commercial,
CALENDRIER à effeuiller,
AGENDAS de poche.

ALMANACHS BROCHES.

PROPHÉTIQUE—COMIQUE—POUR RIRE,—de CHARIVARI, &c. &c. &c.

Pour 1869.

A vendre en GROS et en DETAIL. 11nov—6

Magasin de Broderie.

39......RUE BOURBON......39

MMES MAITRE et MONTARDIER ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'elles viennent de s'adjoindre leur ancienne magasin [illegible] BRODERIE, à la MERCERIE et aux NOUVEAUTES. 11nov—3m

AVIS.

A VENDRE par les consignés en débarquement du navire JEANNE de Bordeaux.
20 barriques VIN ROUGE, Fouquet &c.
[illegible] VINAIGRE blanc de Bordeaux.
[illegible] CAPSULES [illegible].
[illegible] EAU DE VIE.
[illegible] BOUCHONS.
[illegible] ETIQUETTES.
11 nov—3f CAZAUX & VERGNOLE

AVIS.

LE DOCTEUR ORIARD informe sa clientèle qu'à partir de ce jour, ses bureaux seront [illegible].
11nov—3f

AU COMMERCE

UN jeune Européen, parlant le français, l'anglais, l'allemand et l'italien, désirerait trouver à s'employer dans un magasin ou une maison [illegible] ou de bureau. Il donnera les meilleures références. S'adresser [illegible] au bureau de l'ABEILLE.
11 nov—6f

Demande d'un Sucrier

UN SUCRIER trouvera de l'emploi en s'adressant chez BLANCHIN & GIRAUD, 82, rue de la Vieille Levée.
Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.
11nov

Family's Chartres Coffee.

AVIS.

LE Sieur JULES LEGRAND n'étant plus employé à ce café, j'ai l'honneur de solliciter pour son remplaçant la bienveillance et le patronage que son prédécesseur a toujours eu pour mon café.
S'adresser chez [illegible] O LECROQ.
11 nov—3f No. 7 rue des Français.

Pâtisserie, Confiserie

M. F. NADEAUD prévient le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il aura une succursale de son établissement [illegible] Toulouse et Bourbon juste en face de l'Opéra.

Repas pour Noces et Soirées.
11 nov—2f

$5 de récompense

Perdue ou volée, une chienne de trois mois répondant au nom de Cartouche, couleur chocolat [illegible] pattes blanches mouchetées. La ramener au café de l'encoignure Bienville et Dauphine. 11 nov—3

Précipitez-vous, Précipitez-vous,
SI VOUS CHERCHEZ
LE BON MARCHÉ,
Au Magasin de

RYBACK,

Nos 147 et 149 de la rue du Canal.

MANTEAUX, CHALES soie et ETOFFES à robes—toutes les Nouveautés de la saison à une GRANDE REDUCTION après la GRANDE BAISSE

Les dames trouveront leur intérêt à venir examiner notre grand stock, qui est entièrement nouveau. Elles sont invitées à venir en juger et en se meilleurs avant d'acheter ailleurs.
8 nov—3f RYBACK

AVIS.

☞ Le navire français MARIE SUZANNE, capitaine Hirigoyen, venant de Bordeaux, est en débarquement dans le Second District.

Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises, sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés, dans le délai voulu, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires.
C. CAVAROC,
10 nov—3f No. 5, Passage de la Bourse.

☞ Ni le capitaine, ni le consignataire du navire français MARIE SUZANNE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
C. CAVAROC.
10 nov—3f No. 5, Passage de la Bourse.

Champagne J. Roussillon & Co.

EN débarquement de la barque Marie-Suzanne, 50 paniers grandes et demi bouteilles.
A vendre par
C. CAVAROC,
10nov—6f No 5, Passage de la Bourse.

Bourgogne, Chs. Marey & comte Ligier Bélair.

30 caisses NUITS, ROMANEE, CHAMBERTIN, CLOS VOUGEOT.

A vendre, en débarquement de la barque Marie Suzanne, par
C. CAVAROC,
10nov—3f No. 5, Passage de la Bourse.

Narbonne.

40 BARRIQUES.

Côtes de Bourg.

40 BARRIQUES.

En débarquement de la barque Marie Suzanne, et à vendre par
C. CAVAROC,
10nov—6f No 5, Passage de la Bourse.

Château Terrefort.

100 Caisses SEIGNOURET FRERES.

Montferrand.

20 Barriques SEIGNOURET FRERES.
20 demi-barriques do

Côtes de Fronsac.

10 Barriques SEIGNOURET FRERES.
20 demi-barriques do

En débarquement de la barque Marie Suzanne, et à vendre par
C. CAVAROC,
10nov—3f No 5, Passage de la Bourse.

Avis.

MME EMERY, de retour de Paris avec un grand assortiment d'articles de MODES et FANTAISIE, a ouvert un magasin rue Royale No [illegible] entre Bienville et Conti. Elle est toute à sa disposition de ses anciennes pratiques et de celles qui ont bien voulu lui accorder leur confiance.

Mme Emery tiendra les meilleurs prix que partie passé.
10nov—3

T. DANZIGER,

163......RUE DU CANAL......163
230......RUE ROYALE......230

EXCELLENTE occasion d'achats offerte à ses clientes, à ses amis et au commerce en général.

L'énumération suivante, quoique limitée, parle d'elle-même:

Popelines vendues hier à 75 cents et $1, et réduites à 45 et 60 cents.

Popelines de $1, réduites à 50 cents.

Mérinos écossais, premières qualités et en couleurs, de 50 cents et réduits à 45 cents.

Drap de Paris de $1 50 pour 75 cents.

Foulards Orient Chaly pour toilette de soir, valant $1 à $4, réduits à 50 cents.

Mousseline de laine imprimées pour enfants, de 65 cents réduits à 40 cents.

J'offre aussi des popelines de Lyon unies et un assortiment complet de mérinos fin gris, de mousselines de laine unies et imprimées, à des prix excessivement bas.

Damas [illegible] pour ride au de 30 cents à $1.

Du articles de deuil j'offre.

Alpacas noir à 37½, 45, 50, 60, 75, 80 cents et au-dessus.

Alpacas reps 6/4 (superbe article) de $3 au moins et réduits à $2.

Châles français en étamine de $1 50, réduits à $1.

Mousseline de laine noires à 20 cents et au dessus.

Popelines noires bombasine, drap d'Orient, mérinos noirs, barège-grenadine et un assortiment complet d'articles noirs garantis, bon marché;

Magnifiques châles brodés en mérinos noir, de $5 et au dessus.

Châles mérinos français garantis tout laine à $2 50, et un assortiment complet de qualités supérieures;

Châles barège noir de $4 et réduits à $2 25;

Châles véritables cachemire de $15 à $20;

Superbes châles en cachemire à $10 et au-dessus.

Châles laine, de toutes sortes, à carreaux et à dessins, aux prix les plus modiques;

Assortiment complet de flanelle blanche et de couleur, unies et à dessins, flanelle d'opéra, unies et à dessins;

Complet assortiment de casimirs pour pantalons, drap noir, doeskin, etc., drap de Russie pour manteaux, prix réduits;

Assortiment complet de rideaux dentelle de Nottingham, à $1 50 et au-dessus.

Toile de toile ouvrée [illegible] pour serviettes, bon marché, à 20 cents la verge.

Grand stock de toile d'Irlande, de toiles à drapes, 10/4, 11/4 et 12/4 à très bas prix.

Toiles de Courtray et toiles de Paris.

Serviettes et damassées et unies.

Serviettes toile [illegible].

Je défie la concurrence en mousselines suisses blanches et jaconats blancs.

Assortiment complet de bas anglais et allemands pour jeunes filles, et de chaussettes pour messieurs et enfants;

J'appelle l'attention spéciale sur un lot de véritables bas anglais blancs et écrus pour dames, valant $12 et réduits à $7.

Bas écrus allemands pour dames, valant 30 cents et réduits à 12 1/2 cents.

J'offre un très vaste assortiment de garnitures en satin, à frange couleur, et un assortiment complet de rubans de satin et de taffetas, toutes largeurs et toutes couleurs.

Ceintures de soie, toutes couleurs, à 50 cents, de brochées à $1.

Dentelles Valenciennes et Cluny, véritables et imitation.

Bande blanche et de couleur;

Bande à pois blancs et de couleur;

Bas de soie et de broderies, de bandes et de festons à très bas prix.

Un assortiment complet de mouchoirs ourlets à jour et brodés, pour dames et messieurs.

Coton blanc 7/8 de 9 à 18 cts, de do (très beau) 4/4, de 15 à 16 cts, aussi, un riche stock de coton à draps.

Indiennes foncées et claires [illegible], toile à matelas rayée, couvertures et un assortiment complet d'articles très nombreux pour être énumérés.

Ceux qui ont besoin de gants devront bien de me rendre visite.

Soie brochée;
Soie à raies de satin;
Satin uni;
Soieries unies de première qualité.

Superbes robes de moire antique valant $100 et réduites à $60.

J'invite mes amis et clients à examiner mon assortiment immense et à bon marché, avant de faire leurs achats autre part, car j'ai reçu dernièrement des marchandises de New York à des prix d'encan.

Les conditions les plus libérales sont faites aux acheteurs de la campagne.

T. DANZIGER,
163......Rue du Canal......163
230......Rue Royale......230
11nov—10 11 15 17 Coin St Philippe

Achetez vos Lainages chez

GUEBLE & NIPPERT,

137......RUE DU CANAL......137
(BATISSE TOURO)

QUI offrent leur grand assortiment de Lainages à très bas prix sans aucune [illegible]:
Châles tricotés de $1 à $1.50 valant $4;
Manteaux et Sacs pour enfants;
Bonnets Bas et Chaussettes pour enfants;
Manteaux à [illegible];
Gants drap pour [illegible] messieurs et enfants;
Fichus Capelines [illegible] laine;
Echarpes drap pour garçons de tout âge;
Capuchons drap pour dames et [illegible].
Tous ces articles devant être écoulés promptement, vu le très bas prix [illegible] tous [illegible] leur choix au [illegible]. 11 oct—1m—PP—DMerV

Avis Important aux Dames!

Le soussigné a ouvert, pour les dames, une succursale de détail au

No 187½ de la rue du Canal,

où elles trouveront un choix

DE MODES,

Garnitures de Robes et de Manteaux et

ARTICLES DE FANTAISIE,

qui ne sont pas surpassés en ville

Un assortiment complet de CHAPEAUX garnis et non garnis de DAMES, DEMOISELLES et ENFANTS, RUBANS, FLEURS ARTIFICIELLES, PLUMES, &c.

Ce stock étant REMPLACÉ TOUS LES JOURS, par l'express et par les steamers du Nord et de l'Europe, les dames sont sûres de trouver [illegible] les DERNIERES NOUVEAUTES au

No 187½ de la rue du Canal,
à une porte de la rue Bourgogne.

MAGASIN DE GROS,

27......Rue des Magasins......27

Entre les rues Commune et Gravier.

Où les MODISTES et les COUTURIERES en ROBES trouveront tout ce dont elles auront besoin et où les marchands de la ville et de la campagne pourront faire complètes commandes de CHAPEAUX DE DAMES GARNITURES &c., aux conditions les plus favorables.

DANIEL GORREN,
1er nov—1 6 8 11 13 No 27 de la rue des Magasins

BUREAU DES COMMISSAIRES
DES
Dettes Consolidées de la Nouvelle-Orléans

Nouvelle Orléans, 22 octobre 1868

En vertu de la 3ème section d'un acte intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à la gouverne et à l'administration de ses affaires" approuvé le 21 février 1852 et l'effet de convertir la dette de la ci-devant Municipalité No. Deux, échéant le 1er décembre prochain, des propositions cachetées seront reçues à ce bureau pour l'échange des coupons [illegible] de la Municipalité No Deux à la Banque de Cité pour les Bons Consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans échéant le 1er décembre 1868, ayant vingt-quatre années à courir avec des coupons d'intérêt y attachés, au taux de six pour cent par an, payables semi-annuellement en la ville de New-York.

Les propositions devront porter sur l'adresse: "Offer For Exchange of Bonds" et seront ouvertes le premier jour de décembre 1868, à midi, elles doivent être adressées à O. DE BUYS, Secretary Room No 2 City Hall.

Par ordre du Bureau.
O. DE BUYS, Secrétaire.
21 oct—d et mer. jq ler dec

AVIS.

MME. CARLO PATTI donne des leçons de violon et d'accompagnement.
S'adresser aux magasins de musique de
L. GRUNEWALD.

VERMIFUGE
DE
B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme: sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternatives, pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement, desir ardent d'avoir certain mets, et tel l'autre, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irritabilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours à ce remède dangereux et coûteux, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK a l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. DUCONGE, Agent,
8nov—PP rue de Chartres No 80, Nlle-Orléans.

L'HOTEL ST-CHARLES
sera ouvert le MERCREDI 4 novembre 1868.

L'HOTEL ST-LOUIS
sera ouvert le MARDI 1er décembre 1868
Maj. W. A. HURD, Directeur
25 oct—2m O. E. HALL.

A Vendre,

LE CAFÉ situé à l'encoignure Toulouse et Bourbon, face à l'Opéra français, faisant de très bonnes affaires durant la saison théâtrale.
S'adresser sur les lieux, ou à L. Casson, 223 Vieille-Levée. 25 oct—

A Vendre.

LE MAGASIN DE CIGARES situé rue Royale No 171. S'adresser au Cabinet de Lecture de
J. A. JAQUET,
17oct— No 139 rue Royale.

CAFE MOKA,
Encoignure Madison et Chartres.

MR. SPARICIO a l'honneur de rappeler à ses nombreux amis et au public en général qu'il a toujours chez lui ce bon café moka, dont tout le monde connaît la grande renommée ainsi que ses consommés [illegible] les meilleures et assortis [illegible] bien connu.
15 oct—1m

Couvertures grises, Pardessus, Brodequins chevillés.
A TRES BAS PRIX.

200 PAIRES couvertures grises à $3 la paire, pardessus épais à $6 pièce, jour jaunes (simples) [illegible] de [illegible] à $5 le jour, douzaines brodequins chevillés à $6 la douzaine [illegible] à $5 la douzaine.
A vendre par S. B. CHURCHILL & BRO.
No 81 rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Girod
5nov—1m

Magasin de Variétés.

MR. J. C. HERMEL, propriétaire du salon de barbe et du magasin de variétés, en face de chaussée de l'Hôtel St Charles, vient d'établir un une toilette rue Royale No [illegible] entre St Charles et Carondelet. Un [illegible] complet de CANNES, PARAPLUIES, BROSSES, PEIGNES, ARTICLES DE TOILETTE et [illegible] parfumeries tous qu'il reçoit directement d'Europe.
8 nov—1m

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées

ELKIN & Co.,

168......Rue du Canal......168
En face Christ Church,

REÇOIVENT, en ce moment, de
Nouveaux Genres de Tapis
en VELOURS,
BRUXELLES,
TROIS FILS
et INGRAIN.

Egalement:
TOILES CIRÉES, STORES,
RIDEAUX DENTELLES et DAMAS

Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, au comptant.
13sept—1m [illegible] PP

P. MALLARD.

MEUBLES ET DECORS.

Importateur d'articles de Tapisserie, Rideaux, Pendules et Statuettes en bronze, pour ornement, Porcelaine de table et d'ornement, Articles en albâtre, etc.

Nos. 55 et 57 de la rue Royale, coin Bienville.

La réputation que cette maison s'est acquise depuis si longtemps par le goût exquis de ses dessins et la solidité de son travail est trop connue [illegible] M. MALLARD, recommandant de l'appui libéral qu'il a reçu de sa nombreuse clientèle, a l'honneur d'annoncer qu'il ne négligera rien pour conserver sa supériorité dans son genre de commerce sous le rapport de l'élégance et de la variété et qu'il continuera à fabriquer et à importer les dernières nouveautés en

Meubles et Tapisseries

Ses vastes entrepôts reçoivent constamment, de sa manufacture, des meubles de salon, chambre à coucher, de salle à manger, de bibliothèque et de vestibule, en bois de rose et de chêne et des derniers genres. Il reçoit de Paris, par chaque steamer, des rideaux, des draperies, des objets d'art, des pendules et des statues en bronze, de la porcelaine de table et d'ornement, des articles en albâtre, etc., etc., qu'il soumet à l'examen du public. Il offre le tout à des prix avantageux et à des conditions libérales.

Les commandes sur dessins seront exécutées avec soin et promptitude. 4 nov—1m—PP

L. BRETON,

30, Rue de Chartres, encoignure Douane,

A L'HONNEUR d'informer les dames qu'il vient de recevoir, par ces derniers arrivages, un grand assortiment de NOUVEAUTES pour l'hiver, consistant principalement en

SOIERIES, POPELINES et FANTAISIES pour robes, CONFECTIONS en soie, drap et velours, CHAPEAUX pour dames et enfants, FLEURS, PLUMES, COIFFURES, DENTELLES, LINGERIE pour dames et enfants, OMBRELLES, EVENTAILS, GANTS JOUVIN, &c. &c.

Tous ces articles se vendront à aux

Prix les plus modérés.

7nov—1m

Whiskey et Vin.

LA MAISON O. KERNEL, de CINCINNATI, offre du WHISKEY à $1 20 le gallon. S'adresser chez L. MANUEL, 31 rue Dumaine (entre Chartres et Levée) seul agent de notre maison pour la Nouvelle-Orléans

On trouvera aussi du VIN de première qualité à $47 la barrique et $1 le gallon, $3 50 la douzaine de bouteilles.

On peut venir le goûter avant d'acheter, afin de se convaincre que la qualité ne laisse rien à désirer.
7nov—1m

IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE.

VENANT d'être reçus par les steamers Fourera et New York un choix des articles suivants: Bijoux, écrins, des dernières modes, Parures en Jais, Bourses, objets de peau de Chevreau, de qualité supérieure et des meilleures manufactures. Dentelles Valenciennes et Guipure. Bandes et Entredeux en Jaconas, Mouchoirs et Cols, Broderies et un grand nombre d'autres marchandises trop nombreuses à détailler seront offertes à bas prix au magasin de
A. LANDSBERG, No 84 de Royale,
8nov—1m Entre les rues Bienville et Conti, N O

Cuisinière et Femme de ménage.

ON demande deux femmes l'une pour faire la cuisine, blanchir et repasser, l'autre pour faire le ménage. On exigera de bonnes recommandations.
S'adresser au No 353 de la rue St-Charles
9nov

DEMANDE D'UN JARDINIER.

ON demande un bon JARDINIER pour aller à la campagne.
S'adresser à
CHAFFRAIX & AGAR.
7 nov—6f No 51 rue de la Douane.

Chemin de fer d'Orléans.
Bureau No 18, rue Dauphine.

LES actionnaires de la Compagnie sont notifiés que le dernier paiement de $10 par action sera exigé payable au bureau, le 14 courant
Ils sont priés d'apporter avec eux leurs reçus, afin de les échanger contre leurs certificats d'actions.
Par ordre de la Direction.
H C BENIT,
7nov—6f PP Secrétaire pro. tem.

Intéressant pour tous
Une chose qui réussit toujours

LE "Pain Paoli" guérit des rhumatismes, de la névralgie des plaies de longue date, des ulcères, des foulures des brûlures du mal de tête, du mal de dents, des hémorroïdes, des douleurs en dos et aux reins. Le mode [illegible] "Pain Annihilator" de [illegible] guérit des catarrhes, de la toux et du rhume. On le trouve chez tous les pharmaciens et chez
JOHN GRAVES, seul agent,
15oct—1m PP No 62 de la rue Carondelet.

TOITS A L'EPREUVE DU FEU,
GARANTIS POUR CINQ ANS,
A MOITIÉ MEILLEUR MARCHÉ
que les toits en ardoises, ferblanc et gravier.
Réparés et garantis par PAGE & Co.
No 30 de la rue du Camp,
21oct—1m Nouvelle-Orléans.

CHARBON! CHARBON!

CHARBON. CHARBON.

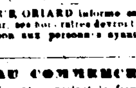

Charbon de Pittsburg, à 75 cents le baril.
Charbon Cannel anglais à $1 60 le baril.
Un bon Anthracite, grosseur d'œuf, à $10 le tonneau.
De la meilleure qualité, à livrer dans tous les quartiers de la ville, sans frais de charroi, par
W. G. COYLE & CO.
Bureau No 134 de la rue Gravier.
Dépôts Coin Magasins et Girod, et coin Julie et Water
11nov—3f

CHARBON. CHARBON.

BOYD, WILMOT & Co.,
166......rue Poydras......166

Plus de 200,000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité, à vendre, en gros et en détail, à livrer par la ville, au dessus et au dessous de la ville, par chaland au plus bas prix du marché. Les ordres de commerce de la campagne seront l'objet d'une attention spéciale. 7nov—3m

CHARBON. CHARBON

SPENCER FIELD Jr., a l'encoignure des rues Camp et Girod, a constamment en vente du charbon de Pittsburg Anthracite et Cannel qu'il livre au plus bas prix du marché.
29oct—1mo—[illegible]

CHARBON
CHARBON.
JOHN E. SMITH.
MARCHAND DE CHARBON.
Bureau, au coin des rues Carondelet et Gravier.

Dépôt, au pied de la rue Calliope. Nlle Orléans.
☞ Livrera du Charbon de Pittsburg à raison de 75 cents le baril. 25oct—1m

CHARBON. CHARBON.

C. TYLER,

Marchand en gros et en détail de charbon Pittsburg Anthracite et Cannel. Bureau, No 13 de rue Carondelet; approvisionne aux plus bas prix du marché, les familles les habitations, les fonderies, les presses à coton, les steamers, les bateaux à vapeur, les hôtels, etc.
26 oct—3m

Charbon! Charbon! Charbon!

JAS. H. PETERSON,

Marchand de Charbon, No 164 de la rue Gravier,
Dépôt, No 39 de la rue Dauphine.

Les familles, les bateaux à vapeur, les presses à coton et les planteurs sont approvisionnés, comme de coutume, au plus bas prix du marché [illegible] chargements de bateaux aux prix les plus bas.
23 oct—2m

BOULANGERIES.

Bourbon Bakery.

58 et 60, rue Bourbon entre Bienville et Conti.

M. J. LANGLES a l'honneur de rappeler à ses nombreux clients de la ville et de la campagne et au public en général qu'il a toujours en main un assortiment complet de pains et biscuits de toute espèce, frais et de première qualité, dont les prix offrent des avantages marqués.

TELS QUE:
PILOT BREAD
SODA CRACKERS
CREAM do
BUTTER do
PIC NIC do
CRACKNEL CRACKERS,
GINGER NUTS,

Et toute espèce d'autres Biscuits qui se vendront au dessous de la place de la Nouvelle-Orléans.
11 oct—6f—1m 3p

BISCUITS BISCUITS.
Old Basin Bakery,
P. BIZOT & SISSAC,

NOS 7 et 9 Carondelet Walk. Cette boulangerie connue depuis si longtemps et avantageusement des marchands de la ville et des campagnes offre en ce moment toute espèce et de première qualité, à 10 pour cent au-dessous des prix courants.
18o 1—3m

UNE NOUVELLE SENSATION.

LE PUBLIC est informé que le soussigné s'est procuré et fait fonctionner une des célèbres machines patentées, du CAMP, à brosser les cheveux.—Dans le salon de barbe d'Orléans, au No 149 de la rue de la Commune, entre les rues St Charles et Carondelet. Comme c'est la première qui ait jamais été apportée à la Nouvelle Orléans, le public est invité à venir la voir fonctionner.
27 oct—1m GEORGE HUEBNER, propriétaire

Profitable placement d'argent.

UN JARDINIER instruit, également versé dans la théorie et la pratique de l'agriculture, et propriétaire dans les environs de la Nlle Orléans, d'un excellent morceau de terre à l'effet de fonder d'immenses [illegible], désirerait trouver un ou plusieurs associés qui puissent réunir ensemble une somme de DIX MILLE PIASTRES au PLUS pour cultiver le dit morceau de terre pendant une ou plusieurs années, les profits pour mieux. En tout cas un intérêt de 10 pour cent leur serait assuré.

Les personnes qui désireraient quelques fonds dans cette entreprise y trouveront une sécurité et de très grands avantages de plaisir ou d'utilité.

Pour plus ample informations, s'adresser, par écrit, à M. CHARLES, Bureau de l'ABEILLE, No 73 rue de Chartres. 5nov—

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE
196......RUE DU CANAL......196
entre Bourgogne et Remparts, continue à exercer scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais
12 oct—

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain

EST prête à recevoir et livrer le fret.
Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront de la ville à 6 et 10 heures du matin, à midi, 2, 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le Lac toutes les heures, alternativement, à partir de 5 heures du matin.
GEORGE PANDELY,
6oct—PP Surintendant.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 10 NOVEMBRE—CLASSE 468.
Plan de Police.

36	30	56	9	20	73	27	55	18	28	68	76	69	46

Le soussigné donne les renseignements et paie les gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues St-Charles et Union
AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni des lots [illegible], ni des noms des personnes qui gagnent.
4 juin—1a

Loterie de l'Etat de la Georgie,
au profit de l'Asile des orphelins de maçons
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 10 NOVEMBRE.
No. 1

16	66	45	59	76	31	19	[illegible]	3	39	48	33	—	—

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans l'"Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, l'"Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels ont reçus au "General Office," No 15 Commercial Place, où on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
19 mai—1m

CHAUSSURES! CHAUSSURES

Mme. ROY,
Encoignure Bourbon et Douane,

A L'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'elle vient d'arriver de Paris avec un grand assortiment de chaussures pour dames et pour enfants.

On trouvera également dans ce magasin: Guêtres en drap à boutons, pour enfants toutes nuances; souliers en cuir et pantoufles pour dames.

Aussi, un assortiment complet de nouveautés de Paris, telles que:
Chapeaux à la pour dames et pour enfants,
Lingerie fine,
Jupons fantaisie, haute nouveauté,
Robes de piqué pour enfants,
Gants et mitaines pour dames et pour enfants,
Palatines d'astrakan pour dames,
Châles et coiffures en laine,
Fourrures pour dames
Mesdames Antoinettes brodées
Cravates de dentelle pour Lacées 1er nov—3m

FANTAISIES NOUVELLES.

LA Maison Derbes offre en ce moment à sa clientèle un des plus beaux assortiments d'articles de MODES et NOUVEAUTES qu'il y ait sur le marché.

Le stock qui est un des plus variés, se compose de CHAPEAUX de toutes les formes et pour tous les âges, FLEURS PLUMES RUBANS de toutes qualités et largeurs, FRANGES et GALONS. PASSEMENTERIES BLONDES CREPES TULLES, BRODERIES, GANTS, SOIERIES VELOURS, ainsi que toutes les fournitures à l'usage des modistes et couturières. SPÉCIALITÉ de PARURES POUR MARIÉES.

Le tout est offert à des prix très modiques. Venez et jugez!!
11 oct—1m J. DERBES Jr., 87 rue Royale.

AVIS.

ON demande des OUVRIERES au magasin A LA VILLE DE PARIS, No 15, rue Bourbon.
9nov—6f PP

71 rue du Camp 71

I. G. BERRY & Co.

Marchands de GROCERIE de fonds et de fantaisie.
Les ordres des familles sont l'objet d'une attention spéciale. Les marchandises sont livrées sans frais de transport. 17 oct—1m

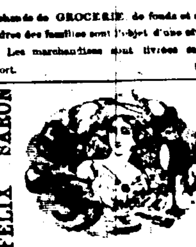

MAISON FELIX SARON
14 Rue Baronne, PRES CANAL.

SUCCURSALE, No 210 RUE DU CANAL, ENCOIGNURE BASSIN.

Vingt-cinq pour cent meilleur marché que toute autre maison.

LE soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de CHEVEUX de toutes couleurs, de toutes nuances, et qui se place des plus beaux et la plus [illegible] de PARURES EN JAIS NACRE ET ACIERS, de peignes, brosses, parfumerie et toilette, et à ce moment qu'il a des FLEURS, VOILES et COURONNES DE MARIÉE. Expédition pour la campagne donc le plus bref délai.

Chargé au soin de toute espèce de COIFFURE des DAMES pour bal et soirée. Abonnement à la semaine et au mois.

Aussi—Frisures et Tresses de cheveux des ENFANTS, &c.
8oct—3m FELIX SARON

Mr. P. F. DIETRICH

ANNONCE à sa clientèle et au public qu'il a transporté son magasin de
VARIÉTÉS
au No 164 rue Royale [illegible] Hôtel St-Louis. On y trouvera un grand assortiment de

Spécialité de CANNES, OMBRELLES, PARAPLUIES, ARTICLES HOMMES et FANTAISIES POUR DAMES.
Un atelier est [illegible] pour la réparation et la manufacture des CANNES, EN TOUT-CAS, PARAPLUIES, EVENTAILS.
Vente de JOUETS d'ENFANTS de toutes sortes.
24oct—1m PP

A. BROUSSEAU & Co,

17......Rue de Chartres......17

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco COUVERTURES de tables et de pianos STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES émaillées pour voitures et tables.

ETOFFES à RIDEAUX, Jersey, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES et GLANDS, CRIN, FELUCHE, MOQUETTE, etc.
22sept—1m—PP

Pertes sur mer payables à New-York ou en Europe.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, dont le bureau est au No 120, rue de la Commune, annonce à ses amis et au public qu'elle a conclu des arrangements pour le paiement de toutes ses pertes sur mer, à New-York, Londres et au Havre—quand on le voudra—au taux du marché au moment où le paiement sera établi par le tarif du Bureau d'Assureurs de la Nlle-Orléans.
N le Orléans, 15 octobre 1868.
[illegible]

Tabac de la Havane, en Feuilles.

Reçu, par le "Jenny," à son dernier voyage:

10 BALLES TABAC en feuilles, bien assorti, première qualité de Vuelta Abajo—droits de Douane payés—en magasin et à vendre par
C. J. LEVEQUE,
21 oct—1m—PP No 4 de la rue Vieille-Levée.

Etal pour débit de Cigares.

A LOUER un étal pour le débit de cigares. S'adresser au café "New Era," No 17 rue de Chartres.
6 nov—6f W. T. O'NEIL

Propriété à louer.

A LOUER.

1o—Une MAISON basse, avec jardin, encoignure Kerlerec et Derbigny, à proximité des chars de la rue Esplanade et de la rue Claiborne. Possession immédiate.

2o—Une MAISON basse située à côté, rue Kerlerec. Possession immédiate.

S'adresser chez M. Dufour, au coin des rues Esplanade et Derbigny. 4 nov—6f PP

Maison de famille à louer.

La jolie MAISON basse No 82, rue Bourgogne, entre les rues Bienville et Conti, ayant trois pièces de file et une cuisine fermée avec office sous l'escalier, mansarde, avec deux grandes chambres et deux cabinets, avec balcon de côté. Toutes les pièces tapissées. Cheminées de marbre au bas et en haut. Cet immeuble cinq chambres et une cave. Cette propriété est en parfait état.
S'adresser Passage de la Bourse 37 et 38 ou rue Treme No 174. 10 nov

A LOUER.

UNE belle et agréable propriété avec jardin située rue St-Pierre, No 290, entre Claiborne et Derbigny.
Prix modéré—Possession au 1er novembre prochain—
S'adresser à L. BARNETT
18 oct—PP No [illegible] rue du Camp

Belle résidence à louer.

LA MAISON No [illegible] Dumaine, entre Bourbon et Dauphine, un salon, [illegible] chambres à coucher, cuisine, [illegible] à domestiques à bains, etc.
S'adresser à R. O'CONNELL,
27oct—PP No [illegible] de Chartres

Maison à louer.

A louer [illegible] une grande et belle maison, rue Royale [illegible] entre Conti et Bienville.
S'adresser [illegible] 8oct—6f

A LOUER.

La grande et belle maison No 113 de la rue Dauphine, nouvellement [illegible] la maison est [illegible] au rez-de-chaussée, [illegible] St Philippe, et [illegible] par M. Chauché, pharmacien.
S'adresser à ROMANO FRERES,
31oct—1mo No 75 de la rue Commune.

MAISON MEUBLEE DANS LA RUE DE L'ESPLANADE
[illegible] meublée, avec [illegible] tous les agréments [illegible] rue de l'Esplanade [illegible] W. F. CHAPMAN, au coin des rues Bayou et la Bourse.

A LOUER.

A LOUER à partir du 1er novembre prochain, une MAISON dans le Deuxième District, dans [illegible] entre les rues St Louis, Conti et Chartres, et faisant face au Passage de la Bourse. Nos 132 134, 136 [illegible] s'adresser à M [illegible] encoignure de Bienville et Bourbon [illegible] 26 oct—1m

A LOUER.

Une maison située dans la rue des Ursulines, près [illegible], chambres et 2 cabinets, cuisine à étage et à 2 [illegible], jardin, cour, etc. [illegible] et arrière-cour. [illegible] novembre. S'adresser sur les lieux. 21oct—PP

A LOUER.

Le premier étage [illegible] maison de l'encoignure Canal et Bourbon [illegible] S'adresser [illegible] 14 oct—PP